



Le *Frater*

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

MARS 1962

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL 26

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication



Mgr Grégoire chez les Anciens

L'Association des anciens de l'Université de Montréal a rendu hommage, le 27 février 1962, à l'ex-aumônier de l'Université qui fut sacré évêque récemment : Mgr Paul Grégoire. A sa droite, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université. Debout, MM. Lucien Piché (à gauche) vice-recteur, et Simon Langlais, président des Diplômés de l'Université de Montréal.

(Photo Lucien Desjardins, La Presse)

MONSIEUR PAUL GRÉGOIRE

CHEZ LES DIPLÔMÉS

Le 27 février dernier, les Diplômés recevaient, au Centre Social, son Excellence Monseigneur Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal.

Par ce geste, les Diplômés ont voulu souligner l'estime qu'ils ont à l'endroit du nouvel évêque. Pendant dix ans, Monseigneur Paul Grégoire fut curé de la paroisse universitaire. Un grand nombre des Diplômés l'ont connu pendant ce temps, ils en ont gardé un souvenir profond.

Au cours de cette réunion, Monseigneur Paul Grégoire a prononcé une causerie, dont voici un résumé.

IL NOUS FAUT DES HOMMES CULTIVÉS

“Une réunion de ce genre serait inconcevable dans une Université athée. A bon droit, on a réclamé l'aide financière aux Universités, aux étudiants; avec raison, on a souligné l'importance du facteur économique dans l'épanouissement de notre nation”.

Mais Mgr Grégoire soutient que ce qu'il nous faut surtout ce sont des hommes de valeur, des hommes cultivés, capables de penser juste et d'agir efficacement. Et la condition pour les obtenir, dit-il, c'est de réaliser que c'est après le stage à l'université que les études commencent.

L'universitaire catholique, dit Mgr Grégoire, doit approfondir sa culture profane, l'éclairer à la lumière de sa foi, afin d'assumer pleinement sa responsabilité sociale et spirituelle.

L'attitude du chrétien en face des problèmes qui se posent à l'homme, dit-il, ne peut pas être la même que s'il n'était pas chrétien. Les lois naturelles restent les mêmes, précise l'évêque, mais c'est l'échelle des valeurs qui détermine avant tout, l'ac-

tion humaine, en fonction de la destinée surnaturelle.

Mgr Grégoire soutient par ailleurs que d'autres mondes culturels se sont constitués autour d'une conception athée de la vie humaine. Ils se présentent comme des synthèses puissantes, dit-il, embrassant toutes les activités de l'homme dans le dynamisme d'idéologies malheureusement dévastatrices. Selon le conférencier, ces autres mondes culturels révèlent par leur emprise l'efficacité que confère une telle synthèse, mais ils révèlent aussi, dit-il, leur impuissance à construire un monde vraiment humain.

L'évêque dit encore que le diplômé se trouve souvent en face d'un libéralisme pour qui toutes les activités extérieures sont indépendantes de la religion, ou en face d'un socialisme naturaliste, pour qui la religion est affaire privée.

Mgr Grégoire reconnaît qu'il y a une philosophie de la vie d'inspiration chrétienne et une autre; une économie se réclamant de principes chrétiens et d'autres; une pédagogie, une sociologie d'inspiration chrétienne, et d'autres purement naturalistes. C'est la tâche du chrétien de réduire ce dualisme.

Mgr Grégoire affirme, en conclusion, que c'est la mission de l'intellectuel catholique de contribuer à la découverte de la solution. Entre l'énergie et l'arbitraire, le chrétien doit choisir la fidélité au réel: la réalité de la grâce et de la nature.

A l'occasion de ce banquet, avaient pris place à la table d'honneur, outre Mgr Grégoire, les personnes suivantes: Président, M. Simon L'Anglais, Mgr Irénée Lussier, M. Roger Lessard, Dr Jacques Léger, M. Lucien Piché, M. l'abbé Jacques Baillargeon, M. l'aumônier Guy Bélanger, M. Michel Grimard, M. Roger Bordeleau, M. Jean Lamothé, M. Georges Lefebvre, M. Maurice Chaput, M. l'abbé Richard Brousseau, Me Luc Geoffroy.

ÉDITORIAL

Veut-on angliciser nos agronomes ?

Nous suivons avec intérêt, depuis quelques semaines, les débats et les prises de position à la suite de la publication du rapport de la Commission Régis.

Admettons, dès le début, que, du strict point de vue sentimental, nous n'aimons pas voir notre Université dépouillée aussi rapidement d'une de ses écoles affiliées. Mais notre opposition aux conclusions de la Commission Régis et à la décision ultra-rapide du Gouvernement n'est pas basée sur des sentiments mais sur des faits.

Nous ne voulons pas discuter les avantages d'une grande école UNIQUE d'agronomie. Les statistiques semblent démontrer qu'un nombre de 500 élèves est désirable pour une faculté d'agronomie. Québec tient peut-être absolument à dispenser cet enseignement.

Cependant, avec la Chambre de Commerce de Montréal, la Corporation des agronomes, l'Association des Professeurs d'Oka, l'Association des anciens d'Oka, et la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, nous nous étonnons de la décision du Gouvernement provincial de créer une seule faculté ou école universitaire d'agronomie à Laval. Nous maintenons que Montréal a besoin d'un centre universitaire de recherches et d'études en agronomie... ce n'est pas une question de clocher. Si on ne veut pas maintenir deux écoles, c'est bien regrettable, mais Montréal en a quand même besoin.

Les raisons sont nombreuses :

- 1 — 45% de la production agricole de la province se fait dans les 25 comtés de la région de Montréal. Le reste se répartit dans les 70 autres comtés.
- 2 — Le plus grand marché agricole de la Province est dans la région de Montréal. C'est un débouché de \$400 millions pour l'agriculture québécoise.
- 3 — Tous les grands organismes agricoles ont leur siège social à Montréal.

- 4 — La région métropolitaine possède une plus grande variété de sols et une période climatique favorable plus longue que n'importe quelle autre région de la province. Cela est essentiel pour l'expérimentation et la recherche en agronomie, et permet l'utilisation d'une variété de fermes modèles.
- 5 — L'école d'Oka a fourni 70% des diplômés d'universités québécoises françaises en agronomie. Depuis que l'Institut agricole d'Oka dispense son enseignement, 20 à 30% de ses diplômés viennent de la région de Québec. Une personne très informée nous affirme qu'aucun étudiant de la région de Montréal ne s'est inscrit en première année à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Les étudiants de la région de Montréal qui, pour une raison ou pour une autre, ont changé d'université pendant leurs études se sont dirigés pour la plupart vers McDonald College, à Ste-Anne de Bellevue, ou en Ontario. Peut-on s'attendre que les étudiants actuels d'Oka s'en iront à Québec en septembre prochain? Nous avons des raisons de croire que non. Québec aura une aussi petite école qu'auparavant, et McDonald College en aura une beaucoup plus importante.
- 6 — Plus de la moitié des agronomes travaillent dans la région de Montréal.

7 — Il serait excellent de rapprocher la faculté d'agronomie de l'École de médecine vétérinaire, les deux s'intéressant aux problèmes des cultivateurs et de la production alimentaire. En faisant une seule école d'agronomie à Québec, on les éloigne l'une de l'autre.

La principale raison du choix de Laval semble être le désir d'établir la faculté d'agronomie sur un campus universitaire qui peut offrir suffisamment d'espace pour installer les différents pavillons nécessaires à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée, au premier échelon. Cette raison ne tient pas. D'abord, dans les grandes écoles de l'étranger, on conclut aujourd'hui qu'il faut transporter ces écoles hors de la ville et les rapprocher du milieu rural. Seule la partie théorique des études, peut être faite avantageusement sur un campus. De plus, les écoles réputées d'agronomie disposent non pas de 60 acres comme à Laval, mais plutôt de 1,000 et 1,500 acres de terrain.

Tout ceci nous amène à nous poser beaucoup de questions. Pourquoi la Commission Parent, qui ne s'est encore prononcée sur aucun autre problème de l'éducation, s'est-elle empressée d'endosser le rapport de la Commission Régis? Pourquoi le représentant de la Corporation des Agronomes à la commission s'est-il finalement rallié à la décision majoritaire, contre le désir de la Corporation? Question peut-être plus troublante, comment se fait-il

que M. Ernest Mercier se soit rallié à cette décision, lui qui, en 1958, à titre de président de la Corporation des Agronomes, était l'âme dirigeante et le signataire d'un mémoire présenté au Gouvernement du temps, mémoire demandant l'établissement de l'école d'agronomie "au centre de la principale région agricole, industrielle, commerciale et économique de la province de Québec et du Canada français". Drôle de volte-face!

A quoi tout ceci nous amène-t-il? Le prestige de la Commission Parent y aura-t-il gagné ou perdu dans cette aventure?

Si la décision du Gouvernement est irrévocable, nous devons peut-être demander à l'Université de Montréal de mettre sur pied sa faculté d'agronomie. L'Institut d'Oka était la chose du Gouvernement et ce dernier peut en faire ce qu'il veut. L'Université, de son côté, est libre d'organiser les facultés qu'elle juge à propos de mettre sur pied... et le Gouvernement sera bien forcé de la financer s'il ne veut pas être taxé d'ingérence dans l'administration des universités.

C'est un service à rendre aux Canadiens Français et à la région métropolitaine que l'Université de Montréal se doit de servir.

Sinon, autant admettre franchement que nos universités sont des institutions d'état.

Jean Lamothe, secrétaire
Les Diplômés de l'U. de M.

LES ÉDITIONS BLEU ET OR

de

l'association générale des Étudiants de

l'Université de Montréal

2222, MAPLEWOOD, MONTRÉAL

VOUS OFFRE

leur première réalisation

"LES GUDULADES"

volume humoristique de 160 pages relatant la vie universitaire d'un étudiant canadien-français moyen.

L'auteur, Jacques Guay, un ancien directeur du Quartier Latin en 1959-60 et 1960-61 est présentement journaliste à La Presse.

Pour vous sauver du temps et vous faciliter l'achat de ce premier livre des éditions étudiantes, nous vous invitons à remplir le coupon d'abonnements ci-dessous. Vous ne vous engagez qu'à faire venir les Gudulades et par la suite nous vous aviserons de chaque nouvelle publication.

Je désire recevoir avis des publications des Éditions
Bleu et Or () ainsi que "Les Gudulades" ()
Ci-joint un dollar (\$1.00) pour "Les Gudulades"

Nom Prénom

Adresse Tél.

Quel montant y inscrire?

**UN
MONTANT
DIGNE
DE
VOUS**



- Une entente intervenue, il y a quelques mois, entre d'une part l'Université de Montréal, d'autre part les Diplômés de cette même Université, stipule que tout Diplômé de l'Université de Montréal devient, ipso facto, membre de l'association des Diplômés de l'Université de Montréal. Il n'y a donc pas de cotisation à payer pour appartenir à ce groupement.
- Cependant, l'Université de Montréal a besoin de ses Diplômés. L'instruction, la formation reçue dans cette institution, même s'il y a des imperfections, vaut beaucoup plus que les déboursés qu'ont fait ceux qui ont profité de l'enseignement universitaire.
- Cette différence entre les déboursés effectués par l'étudiant et la formation reçue, doit être comblée par quelqu'un. Tout le monde convient que le Diplômé a le devoir de compléter cette différence, la société par l'intermédiaire du Gouvernement pourvoit aux dépenses capitales. Celui qui a reçu plus, doit donner plus. Et nos amis les Américains ont une façon à eux d'exprimer cette nécessité "L'Etat donne aux universités le pain et le beurre, les Diplômés donnent le dessert".

Vous trouverez, ci-inclus, une formule à remplir, vous n'avez qu'à y joindre votre chèque et vous aurez accompli, pour cette année, votre devoir à l'endroit de l'Université.

Sous pli ma souscription 1961-62 au montant de \$
au Fonds Annuel de l'Alma Mater

Nom

(en lettres moulées)

Adresse

Faculté et année de promotion

IMPORTANT : S.V.P. faire chèque à l'ordre du "Fonds Annuel de l'Alma Mater" et faire parvenir à l'Association des Diplômés, 2222 Maplewood. Un double reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription excédant \$1.00.

Malaises d'une prospérité:

L'Université de Montréal en 1962

Monsieur le président,

Etre accueilli à votre table pour y trouver le dynamisme éclairé qui anime votre club est un honneur auquel je suis très sensible. Me permettre au surplus d'y prendre la parole pour vous parler des problèmes de croissance de notre grande institution de la montagne, est un privilège d'une grande valeur en regard du besoin qui est le nôtre d'une liaison constante avec les secteurs les plus influents de notre collectivité canadienne - française. Acceptez donc que je vous exprime dès maintenant mes plus sincères remerciements d'avoir bien voulu m'inviter à déjeuner avec vous aujourd'hui.

Messieurs,

La collectivité canadienne-française est présentement lancée dans une période d'évolution rapide dont on trouve peu d'exemples dans notre histoire. Cette évolution a ceci de particulier, qu'elle est positive et qu'elle est totale, c'est-à-dire qu'elle touche à la fois à tous les secteurs de notre vie sociale, économique et politique, autant dans les villes que dans la campagne et il semble que nous n'ayions jamais connu ni vécu de mouvement sociologique aussi profond et aussi étendu. Or, du point de vue du moins où je me trouve depuis quelques années, il me paraît que le domaine de l'éducation est un de ceux qui soulèvent le plus d'intérêt chez-nous à cause de son importance propre et en raison du nombre élevé de personnes, pères ou mères de familles, employeurs ou enseignants et étudiants, législateurs ou contribuables, qui s'y rattachent directement. Si on faisait aujourd'hui le relevé des préoccupations individuelles et collectives de nos gens, je suis convaincu que celles qui ont trait à l'éducation seraient les plus marquées. Or, dans toutes les consultations qui se produisent sur le sujet, et elles ne manquent pas d'être nombreuses, l'on s'accorde à reconnaître, sans diminuer l'importance fondamentale du cours primaire, ni sans disputer au cours secondaire la place centrale qu'il occupe, que c'est par les universités

françaises du Québec que notre population peut aujourd'hui plus que jamais se donner les chefs dont elle a besoin en politique, en finance, en technologie, en sciences humaines et dans tous les autres domaines. Plus nos universités seront fortes, plus le groupe de langue française et sa culture prendront d'importance dans la vie canadienne et plus nos sociétés et nos individus en profiteront-ils. On a quelquefois l'impression d'arriver à peu près à ce moment-ci à l'amorçage d'un cycle économique qui retournant aux universités une partie des ressources accrues de leurs diplômés, celles-ci pourront parfaire leur rôle et sentir leur action porter davantage en profondeur et en étendue. Aussi, la lucidité et la largeur de vue nécessaires ont-elles depuis plusieurs années amené la population de la région métropolitaine en particulier à entourer l'Université du désir de lui voir atteindre sa pleine grandeur.

L'Université de Montréal est encore jeune puisque son autonomie ne date que de 1920. Mais son ascension toute pénible qu'elle fut a été extrêmement rapide, signe évident de sa vitalité, faite de la volonté tenace de ceux qui l'ont soutenue et de la prudence de ceux qui l'ont gouvernée; aujourd'hui, dans des bâtiments que l'on montre avec fierté, l'Université dispense un enseignement dont la qualité s'affirme toujours davantage et dont la diversité manifeste une aptitude remarquable à l'adaptation constante à de nouveaux besoins. Pour bien comprendre l'ampleur du phénomène qui s'est produit, faisons un peu d'histoire.

Il y a quelques années, vivait rue St-Denis, dans cette sérénité particulière à la mendicité, au centre du quartier des restaurants et des maisons de chambres qu'on appelait le "quartier latin", une institution vraiment canadienne-française, que la population croyait connaître sans trop de difficulté, mais sans familiarité non plus. L'Université était en effet chaque année fidèlement représentée au pied des monuments de Maisonneuve et de Dollard des Ormeaux; elle participait conscien-

cieusement aux défilés historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste — nos facultés y ont même vu brûler leurs drapeaux sans avoir pourtant subi de défaite; le règlement des admissions, conscient de sa mission de sauvegarder les valeurs traditionnelles, stipulait que pour y être inscrit, il fallait être catholique et parler français; et les finances, comme il se devait dans l'enseignement, y étaient renflouées chaque année par une quête dans les églises du diocèse. L'Université avait pour mission, comprenait-on, de former chaque année un certain nombre d'avocats, de médecins et de pharmaciens, et des éditorialistes prétendument bien au fait ne se faisaient aucun scrupule de qualifier de facultés "de luxe", les facultés de lettres ou de sciences dont le souci principal n'était pas utilitaire. Croyez-le ou non, l'Université de la rue St-Denis, n'avait ni bibliothèque ni salle de travail pour les étudiants; tout au plus la bibliothèque Saint-Sulpice à quelque distance, se disputait-elle avec le cinéma St-Denis les moments libres des étudiants. Il y avait bien ce que l'on appelait une "maison des étudiants" qu'on atteignait par la ruelle Providence, mais il s'agissait en réalité de la moitié du rez-de-chaussée de l'édifice de la Faculté d'art dentaire; il s'y trouvait quelques salles mal meublées, logeant le C.E.O.C. et la Société des débats, une salle de billard et une salle à diner toute débordante de l'atmosphère de toile cirée qui recouvrait les tables. On y trouvait aussi un petit bureau servant à la rédaction du Quartier Latin, dont les efforts étaient plus littéraires ou artistiques que politiques; d'ailleurs, les articles destinés à ses pages devaient, avant d'être livrés à l'imprimeur, passer chez le vice-recteur d'où ils revenaient décorés du "nihil obstat", quelquefois plutôt maculés de larges traits bleus péremptoires, ce qui valait à l'Université une quiétude d'une validité plutôt douteuse dont on peut dire aujourd'hui que son confort bourgeois n'était peut-être pas tout aussi méprisable qu'on l'a déjà voulu.

(suite au prochain numéro)

ANCIENS À L'HONNEUR

M. Jacques Bélanger } entrés dans le Conseil d'Administration pour 1962 du Club
 M. Marcel Renaud } Richelieu-Saint-Laurent.
 M. Henri Côté }

M. Ferdinand Biondi, entré dans le Club "Quart de Siècle" de C.K.A.C., pour 25 années de services avec la première station française d'Amérique.

M. Roger Charbonneau, nommé premier vice-président de l'association professionnelle des industriels.

M. Léon Lortie, élu président de l'Institut scientifique franco-canadien.

M. Roland Côté, Maître en administration des affaires; membre à vie du chapitre Alpha de la Société Beta Gama Sigma.

M. Michel Gaulin, bourse Woldrow Wilson pour 1961-62.

M. Marcel Théoret, nommé officier des relations extérieures de la compagnie Noranda Mines, Ltd.

M. Henri L. Isabelle, nommé adjoint de l'ingénieur en chef au service des ventes du bureau de Montréal.

M. l'Abbé Guy Bélanger, Aumônier des Etudiants de l'Université de Montréal.

M. Paul Vaillancourt, Jr, élu au Conseil d'Administration de la Compagnie Couvrette & Provost Ltée.

Me Mario Dumesnil, élu 1er vice-président du club St-Laurent Kiwanis à l'assemblée annuelle.

Me Charles Codebecq, publie le "Code de procédure municipale".

Dr Gilles Bernard, élu membre correspondant étranger de la Société de gynécologie et d'obstétrique de France (groupement de Paris).

M. Gérard Douville, nommé Directeur adjoint du service de la voie publique.

Père Pierre Angers, élu à l'Académie Canadienne Française.

Dr Camille Roussin, réélu maire de Joliette.

M. Gérard Filion, réélu maire de St-Bruno.

M. François-Albert Angers, reçoit le Prix Duvernay décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Me Maurice Laverdure, nommé Conseil en Loi de la Reine.

M. Jean-Marc Léger, nommé Directeur de l'Office de la langue française.

M. J. Lavallée, nommé gérant de la succursale industrielle de Montréal, de la Traders Finance Corporation Ltd.

M. G. N. Bérubé, nommé gérant de district à la succursale Décarie, de la même firme.

M. Léo R. Charron, nommé Directeur Régional au service commercial de la région de l'est, à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Dr Paul Poirier, nommé Professeur Emérite.

Me Lionel Leroux, élu au Conseil d'Administration de la Compagnie Couvrette et Provost Ltée.

M. Paul-Emile Duhamel, nommé Assistant du Président à la Corporation de Prêts et de Revenus.

M. Germain Charland, nommé juge municipal.

M. Paul Vaillancourt, élu Président de l'Association des Diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Me Jean de Grandpré, nommé membre de la Corporation de l'Ecole des H. E. C. par le Gouvernement de la province.

Dr A. D. Archambault, réélu président de la Société historique de Montréal.

M. Jacques Raymond, élu président du Builders Exchange de Montréal.

Dr Gilles Leboeuf, obtient la bourse CIBA de recherches en médecine.

Dr Jules Bureau, obtient une bourse des Smith & Nephew Medical Fellowships.

M. Guy Viau, nommé vice-président au Conseil des Arts.

Dr Jacques Gélinas, nommé Directeur du programme d'assurance-hospitalisation.

M. Jean Houpert, nommé Directeur de l'Extension de l'Enseignement.

M. Léon Lortie, nommé Adjoint au Recteur de l'Université de Montréal.

M. André Bachand, nommé Adjoint au Recteur de l'Université de Montréal.

Me Louis-M. Bloomfield, nommé Consul Général honoraire du Liberia à Montréal.

M. le Docteur Bertrand Primeau, nommé Directeur médical du nouvel Institut de réhabilitation de Montréal.

Dr Jules Gilbert, obtient une bourse substantielle de la part du ministre de la Santé.

M. E. Guy Carmel, élu président du Club St-Denis.

Me Jean-Guy Cardinal, élu Président de l'Association du notariat de Montréal.

M. Roland Chagnon, élu administrateur de : Les Placements-Collectifs Inc.

M. Jean de Groot, nommé membre correspondant de l'Institut archéologique de l'Université de Berlin.

M. Paul Tolstoy, obtient la bourse du Conseil des arts.

M. le Docteur Jean Beaudry, nommé président de la Société génétique du Canada.

Me Paul-Aimé Péloquin, nommé juge pour le district de Richelieu et substitut du procureur général.

RÉCEPTION ANNUELLE

de
l'Association
des Femmes
diplômées
des
Universités



De gauche à droite : Mme Jacques Lavigne, 1ère Vice-présidente; M. Simon L'Anglais, Président des Diplômés; Mme Walter Warren, 2ème Vice-Présidente; Mlle Gabrielle Labbé, Présidente honoraire; Mgr Irénée Lussier, Recteur de l'Université et Mme Paul Lambert, Présidente.

CHEZ LES DIPLÔMÉS

L'association des Diplômés de l'Université de Montréal déborde de vie. Le secrétariat permanent abat un travail considérable. Pour en donner une idée, voici :

- 1) Le Comité qui prépare le mémoire à la Commission Parent s'est réuni onze fois;
- 2) Le Comité qui a préparé le banquet, en l'honneur de Monseigneur Paul Grégoire s'est réuni quatre fois;
- 3) Le Comité qui prépare le mémoire au sujet d'une faculté d'agronomie s'est réuni cinq fois;
- 4) L'exécutif de l'association s'est réuni quatre fois;
- 5) Le Comité de Liaison (Diplômés et Gouverneurs de l'Université) s'est réuni une fois;
- 6) Le Comité du projet de voyage en Europe s'est réuni quatre fois;

7) Le Comité d'enquête sociale s'est réuni une fois;

8) Le Conseil s'est réuni trois fois;

9) Le Comité du budget s'est réuni deux fois.

De plus, les Diplômés étaient représentés à une réunion des professeurs de l'Université; à deux réunions de l'association des étudiants; à une réunion des présidents des finissants de toutes les facultés; à une réunion des présidents des classes de faculté de Médecine; à une réunion des étudiants d'Oka; à la réunion annuelle de l'association des femmes diplômées des Universités; à la réunion des associés de l'Université de Montréal.

Voilà qui donne une idée de la vie de l'association des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les 20,000 Diplômés de l'Université de Montréal peuvent, par leur générosité à l'endroit de leur Alma Mater, permettre à cette dernière un épanouissement plus complet. Il ne s'agit pas de faire l'aumône, parce que l'Université n'est pas une quêteuse, mais seulement s'acquitter d'un devoir primordial à l'endroit de l'institution qui vous a donné et la formation et les connaissances.



Au président de promotion vous pouvez, messieurs les présidents, collaborer d'une manière efficace au FONDS DE L'ALMA MATER, en invitant vos confrères de promotion à s'acquitter de ce devoir envers leur Alma Mater. Le secrétariat des Diplômés vous offre ses services pour organiser de ces réunions où il fait bon se rencontrer et parler du bon vieux temps de l'Université. Exprimez le désir de telles réunions et, pour vous, nous les réaliserons. Adressez-vous aux Diplômés, 2222 Avenue Maplewood, Montréal.

DIPLOMÉS

5 ans et plus d'expérience

Salaire : \$8,000 et plus selon qualifications

ADJOINTS AU CONTENTIEUX :

- a) entreprise chimique
- b) compagnie de la Couronne

ÉCONOMISTES :

- a) transport maritime
- b) marché du travail

ADMINISTRATEURS :

- a) nouvelle aciérie
- b) cimenterie

DEMANDÉS

2 à 5 ans d'expérience

Salaire : \$6,000 à \$8,000

PROFESSEURS DE LITTÉRATURE (fr) :

enseignement universitaire

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS :

- a) publicité
- b) compagnie pharmaceutique
- c) compagnie bancaire

CHIMISTES-ANALYSTES :

- a) produits pharmaceutiques
- b) produits alimentaires

AGENTS DE PERSONNEL :

planification et études des tâches

DIÉTÉTICIENNES

Moins de 2 ans d'expérience

(B.A. ou autres baccalauréats) — Salaire : \$5,000 à \$7,000

PROFESSEURS DE PHYSIQUE, DE MATHÉMATIQUES ET DE LETTRES

CHIMISTES ET PHYSICIENS (SPÉCIALISÉS)

AGENTS D'ADMINISTRATION ET DE CRÉDIT

REPRÉSENTANTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, D'APPAREILS TECHNIQUES.

N.B. — Sur demande, bulletin de l'Association des Diplômés de l'École Polytechnique. — Sur demande, postes de professeurs dans les Universités canadiennes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Marcel E. Cloutier, directeur du Service de Placement, Centre Social, suite 710, RE. 3-9951, poste 300.

VOYAGE D.U.M. EN EUROPE

PAR

**JET
AIR-FRANCE**

*Pour les membres
des D.U.M.
et leurs épouses*

du

2 au 22 septembre 1962

PRIX ALLER-RETOUR

\$210.⁰⁰ par personne

Programmes proposés (Facultatifs) par notre agent,
"Treasure Tours" :

- 1) Séjour à Paris : 21 jours comprenant hôtel (et petit déjeuner), transferts et visites. — Hôtel : 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$206.00 — 2ème classe supérieure (sans salle de bains) \$164.00.
- 2) Circuit en autocar de luxe : France, Monaco, Italie, Suisse (y compris 6 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtel, 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$405.00.
- 3) Circuit en autocar de luxe, trains de 1ère classe et avions : France, Espagne et Portugal (y compris 5 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtels 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$475.00.
- 4) Circuit en autocar de luxe et avions : France, Angleterre, Hollande, Allemagne, Danemark et Belgique (y compris 6 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtels 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$472.00.

D.U.M.

2222 ave Maplewood, Montréal 26

Je désire de plus amples informations sur le voyage D.U.M. en Europe et je m'intéresse plus particulièrement au programme 1), 2), 3), 4) (Veuillez encrercler).

Nom

Adresse